



# Compte Rendu de la réunion du conseil municipal d'Aureville

Mardi 28 janvier 2025 - CM 2025-01

Ouverture de séance : 20 heures 30.

Membres en exercice : 15 / Présents : 14/ Pouvoir : / Votants : 14

**PRESENTS** : ESPIC Xavier, BACCHIN Patrice, AJAC Carole, TARROUX Francis, CASSAN Christine, ANDRE Dominique, MANENT Corinne, CAMUS Gabriel, LANDREA Benoît, SCHMIT Sylvie, GILLES André, BOISLIVEAU Anthony, GROENEN Jesse, VERBEKE Céline.

**ABSENTS EXCUSÉS** : MOUMIN Jean-Marc.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des Collectivités Territoriales (CGCT), Madame MANENT Corinne est nommée secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents

## ORDRE DU JOUR

Approbation du compte rendu du 10 décembre 2024.

### Sujet avec débats

- I. Point financier 2024.
- II. Investissement avant le vote du budget : Délibération autorisant le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement (dans la limite des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent)

### Vie Communale

- Compte rendu des activités communales

### Vie Intercommunale.

- Compte rendu des activités intercommunales

### Questions diverses



## TABLE DES MATIÈRES

### Sommaire

Point financier 2024.....	3
Investissement avant le vote du budget : Délibération autorisant le Maire à engager, liquide et mandater les dépenses d'investissement (dans la limite des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent)3	
Point sur le personnel communal.....	3
Vie Communale.....	4
Urbanisation/Voirie/Travaux .....	4
Bibliothèque. ....	4
Décoration du mur du hangar de l'école .....	4
Travaux terminés .....	4
Toboggan .....	4
Terrain de sport .....	4
Conduite de gaz .....	4
Projet école. ....	4
École/Jeunes/Sport/Associations .....	4
Écoles .....	5
Associations .....	5
Jeunes .....	6
Communication .....	6
CCAS .....	6
Vie Intercommunale .....	7
Sicoval - Petit cycle de l'eau .....	7
QUESTIONS DIVERSES .....	7

Monsieur le Maire ouvre la séance du 28 février 2025 à 20h30. Le compte rendu de la réunion du 10 décembre 2024 est approuvé à l'unanimité.

## SUJETS AVEC DÉBAT

### ***Point financier 2024***

Monsieur le Maire présente à son conseil municipal le résultat financier de l'année N-1 avant le vote du compte de gestion et le compte administratif 2024.

Voir annexe.

La réunion de travail sur le BP 2025 est programmée le 18 mars 2025 à 20h30 pour un vote du BP définitif au cours du conseil du mois d'avril, le 1er avril 2025 à 20h30.

---

***Investissement avant le vote du budget : Délibération autorisant le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement (dans la limite des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent)***

**CM-01-2025 - 01/01**

M. le Maire rappelle les dispositions extraites de l'article L 1612-1 du code général des collectivités territoriales :

Article L1612-1 Modifié par [LOI n°2012-1510 du 29 décembre 2012 - art. 37 \(VD\)](#)

« Dans le cas où le budget d'une collectivité territoriale n'a pas été adopté avant le 1er janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'exécutif de la collectivité territoriale est en droit, jusqu'à l'adoption de ce budget, de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente.

Il est en droit de mandater les dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette venant à échéance avant le vote du budget.

En outre, jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

L'autorisation mentionnée à l'alinéa ci-dessus précise le montant et l'affectation des crédits.

Pour les dépenses à caractère pluriannuel incluses dans une autorisation de programme ou d'engagement votée sur des exercices antérieurs, l'exécutif peut les liquider et les mandater dans la limite des crédits de paiement prévus au titre de l'exercice par la délibération d'ouverture de l'autorisation de programme ou d'engagement.

Les crédits correspondants, visés aux alinéas ci-dessus, sont inscrits au budget lors de son adoption. Le comptable est en droit de payer les mandats et recouvrer les titres de recettes émis dans les conditions ci-dessus. »

Montant budgétisé - dépenses d'investissement 2024 : 630 454.80 €  
(Hors chapitre 16 «Remboursement d'emprunts»)

Conformément aux textes applicables, il est proposé au conseil municipal de faire application de cet article à hauteur de 157 613 € (< 25%)

**Les programmes de dépenses d'investissement concernés sont les suivants :**

- o 2022/05 - Équipement de la Granja
- o 2023/06 - Reliure état civil
- o 2023/07 - Réhabilitation de l'éclairage public
- o 2023/09 - Réfection de la salle d'activités
- o 2023/12 - Extension de la garderie
- o 2023/14 - Divers achats d'équipement
- o 2024/05 - Sécurisation des accès
- o 2024/06 - Équipement de la cantine scolaire
- o 2024/07 - Toboggan
- o 2024/08 - Liaison parking école

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'accepter les propositions de M. le Maire dans les conditions exposées ci-dessus.

**Adopté à l'unanimité des membres présents**

**Ainsi fait et délibéré les, jour, mois et an.**

---

### ***Point sur le personnel communal***

- Monsieur le Maire fait le point sur les mouvements de personnel.
- Monsieur VAISSIERE Vivien est en longue maladie depuis le mois décembre 2024.
- Madame KOUMBASSA Mama a quitté son poste et est remplacée par Monsieur RAMOS Frédéric.
- Le remplacement de la secrétaire de mairie qui part à la retraite à la date du 1er juin 2025, sera assuré par Madame JUILLARD Lucie.

## **SUJETS SANS DÉBAT**

### **Vie Communale**

#### **Urbanisation/Voirie/Travaux**

##### ***Bibliothèque.***

Il avait été envisagé d'installer la bibliothèque municipale dans de nouveaux locaux dans le château.

D'une part, ces gros travaux ne verront pas le jour à court ou moyen terme ;

D'autre part, les responsables de la bibliothèque souhaitent rester dans les locaux actuels qui sont utilisés par les associations et dans lesquels il y a davantage de passage.

Elles demandent de prévoir une amélioration de ceux-ci par un agrandissement qui pourrait se faire par la division de l'actuelle salle de réunion des associations et l'ancien labo photo.

Après en avoir débattu, le conseil municipal ne s'oppose pas à ce projet. Des études vont être menées et des devis établis.

##### ***Décoration du mur du hangar de l'école***

Un deuxième devis est en cours d'établissement

### **Travaux terminés**

- Signalisation au droit du passage piéton surélevé de la Granja
- Liaison entre les boulistes et le parking de l'école
- Pose de la barrière au parking de l'école et des clôtures derrière la Granja

### **Toboggan**

Tous les devis ont été acceptés, en attente de la pose.

### **Terrain de sport**

Le terrain de sport présente d'importantes fissures, un devis de rénovation est en cours.

### **Conduite de gaz**

L'entreprise TEREGA (transporteur gazier) a rencontré Monsieur le Maire pour l'informer qu'une conduite de gaz va traverser l'ouest du territoire de la commune d'Aureville. La conduite de distribution passera dans les champs.

### **Projet école.**

Dossier toujours en cours.

## **École/Jeunes/Sport/Associations**

### **Écoles**

#### **RPI**

Une rencontre avec la nouvelle inspectrice de la circonscription s'est déroulée avec les directrices et les élus des 2 communes suite à l'évaluation de l'école qui s'est déroulée courant 2024.

Les élus ont déploré de pas pouvoir accéder au compte rendu alors mêmes que les communes (élus et personnel) y ont participé et quelles sont amenées à devoir mettre en place des actions dans les écoles de leur commune.

#### **Mayotte**

Monsieur le Maire rappelle qu'une collecte a été organisée à l'initiative d'un administré domicilié à Mayotte fin 2024, suite à la catastrophe du 14 décembre 2024.

Il est proposé d'organiser maintenant une collecte plus ciblée de fournitures scolaires par le biais des enfants de l'école.

### **AURECLER**

Lors de la réunion avec l'association des parents d'élèves AURECLER du 8 janvier 2025, il a été décidé d'organiser une rencontre avec les directrices du RPI, le 31 mars 2025.

### **SIEMCA**

Un premier point financier a été réalisé, la répartition par commune est en cours de calcul.

Ouverture d'un poste d'ATSEM pour la Petite Section.

### **PEDT**

Il est envisagé d'élaborer le prochain PEDT en collaboration avec les écoles de Goyrans et de Clermont-le-Fort.

### **Associations**

#### **Comité des fêtes**

Suite à l'assemblée générale du 18 janvier 2025,

Monsieur BOISLIVEAU Anthony a été élu Président

Maintien des animations annuelles, notamment :

- Saint PATRICK
- Fête locale
- Guinguette du 14 juillet

Création d'un nouveau logo.

Demande d'une aide exceptionnelle pour fêter les 50 ans de l'association.

#### **Campestral**

Soirée bénévole le 7 mars 2025 à 18h30 à la Granja. La troupe de théâtre occitan d'Aureville refera une représentation pour l'occasion.

#### **Caminarem**

L'association s'est rendue disponible pour la plantation de plans de remplacement dans la haie du lotissement du Cossignol.

Étant assez nombreux, une partie des participants s'est rendue dans le parc du château pour couper les herbes de la Pampa devenue indésirables dans nos jardins français, et tailler les lauriers.

#### **Jeunes**

Sortie patinoire en prévision.

## **Communication**

Brèves à prévoir fin février.

## **CCAS**

Fin de distribution des cadeaux aux aînés en porte à porte.

Le repas des aînés se déroulera le 17 mai 2025.

Monsieur le Maire évoque le problème sur la commune d'un logement insalubre. Des mesures avec la direction départementale de l'équipement sont en cours.

# Vie Intercommunale

## Sicoval - Petit cycle de l'eau

Présentation du schéma directeur d'assainissement. 500Km de réseau gérés avec une nette amélioration de traitement de l'eau.

Préparation du budget 2025.

## QUESTIONS DIVERSES

### Dépôt de pneus

Monsieur le Maire signale à son conseil municipal d'un dépôt important de pneus dans le chemin de randonnée du Bois Grand.

Il a contacté la casse automobile de Donneville qui veut bien les récupérer. Reste à trouver un camion pour les évacuer et les amener à Donneville.

Monsieur Xavier ESPIC clôt la réunion du conseil municipal à 23h30.

Merci à Sylvie et Francis pour la collation de ce soir.

La prochaine réunion du conseil municipal est prévue le mardi 25 février 2025 à 20h30



**CM-01/2025-01/01** : Approbation du projet de Programme Local de l'Habitat 2025-2030 du Sicoval.

AJAC Carole	
ANDRE Dominique	
BACCHIN Patrice	
BOISLIVEAU Anthony	
CAMUS Gabriel	
CASSAN Christine	
ESPIC Xavier	
GILLES André	
GROENEN Jesse	
LANDREA Benoît	
MANENT Corinne	
MOUMIN Jean-Marc	Absent
SCHMIT Sylvie	
TARROUX Francis	
VERBEKE Céline	



# Compte Rendu de la réunion du conseil municipal d'Aureville

Mardi 28 janvier 2025 - CM 2025-01

Ouverture de séance : 20 heures 30.

Membres en exercice : 15 / Présents : 14/ Pouvoir : / Votants : 14

**PRESENTS** : ESPIC Xavier, BACCHIN Patrice, AJAC Carole, TARROUX Francis, CASSAN Christine, ANDRE Dominique, MANENT Corinne, CAMUS Gabriel, LANDREA Benoît, SCHMIT Sylvie, GILLES André, BOISLIVEAU Anthony, GROENEN Jesse, VERBEKE Céline.

**ABSENTS EXCUSÉS** : MOUMIN Jean-Marc.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des Collectivités Territoriales (CGCT), Madame MANENT Corinne est nommée secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents

## ORDRE DU JOUR

Approbation du compte rendu du 10 décembre 2024.

### Sujet avec débats

- I. Point financier 2024.
- II. Investissement avant le vote du budget : Délibération autorisant le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement (dans la limite des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent)

### Vie Communale

- Compte rendu des activités communales

### Vie Intercommunale.

- Compte rendu des activités intercommunales

### Questions diverses



## TABLE DES MATIÈRES

### Sommaire

Point financier 2024.....	3
Investissement avant le vote du budget : Délibération autorisant le Maire à engager, liquide et mandater les dépenses d'investissement (dans la limite des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent)3	
Point sur le personnel communal.....	3
Vie Communale.....	4
Urbanisation/Voirie/Travaux .....	4
Bibliothèque. ....	4
Décoration du mur du hangar de l'école .....	4
Travaux terminés .....	4
Toboggan .....	4
Terrain de sport .....	4
Conduite de gaz .....	4
Projet école. ....	4
École/Jeunes/Sport/Associations .....	4
Écoles .....	5
Associations .....	5
Jeunes .....	6
Communication .....	6
CCAS .....	6
Vie Intercommunale .....	7
Sicoval - Petit cycle de l'eau .....	7
QUESTIONS DIVERSES .....	7

Monsieur le Maire ouvre la séance du 28 février 2025 à 20h30. Le compte rendu de la réunion du 10 décembre 2024 est approuvé à l'unanimité.

## SUJETS AVEC DÉBAT

### ***Point financier 2024***

Monsieur le Maire présente à son conseil municipal le résultat financier de l'année N-1 avant le vote du compte de gestion et le compte administratif 2024.

Voir annexe.

La réunion de travail sur le BP 2025 est programmée le 18 mars 2025 à 20h30 pour un vote du BP définitif au cours du conseil du mois d'avril, le 1er avril 2025 à 20h30.

---

***Investissement avant le vote du budget : Délibération autorisant le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement (dans la limite des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent)***

**CM-01-2025 - 01/01**

M. le Maire rappelle les dispositions extraites de l'article L 1612-1 du code général des collectivités territoriales :

Article L1612-1 Modifié par [LOI n°2012-1510 du 29 décembre 2012 - art. 37 \(VD\)](#)

« Dans le cas où le budget d'une collectivité territoriale n'a pas été adopté avant le 1er janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'exécutif de la collectivité territoriale est en droit, jusqu'à l'adoption de ce budget, de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente.

Il est en droit de mandater les dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette venant à échéance avant le vote du budget.

En outre, jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

L'autorisation mentionnée à l'alinéa ci-dessus précise le montant et l'affectation des crédits.

Pour les dépenses à caractère pluriannuel incluses dans une autorisation de programme ou d'engagement votée sur des exercices antérieurs, l'exécutif peut les liquider et les mandater dans la limite des crédits de paiement prévus au titre de l'exercice par la délibération d'ouverture de l'autorisation de programme ou d'engagement.

Les crédits correspondants, visés aux alinéas ci-dessus, sont inscrits au budget lors de son adoption. Le comptable est en droit de payer les mandats et recouvrer les titres de recettes émis dans les conditions ci-dessus. »

Montant budgétisé - dépenses d'investissement 2024 : 630 454.80 €  
(Hors chapitre 16 «Remboursement d'emprunts»)

Conformément aux textes applicables, il est proposé au conseil municipal de faire application de cet article à hauteur de 157 613 € (< 25%)

**Les programmes de dépenses d'investissement concernés sont les suivants :**

- o 2022/05 - Équipement de la Granja
- o 2023/06 - Reliure état civil
- o 2023/07 - Réhabilitation de l'éclairage public
- o 2023/09 - Réfection de la salle d'activités
- o 2023/12 - Extension de la garderie
- o 2023/14 - Divers achats d'équipement
- o 2024/05 - Sécurisation des accès
- o 2024/06 - Équipement de la cantine scolaire
- o 2024/07 - Toboggan
- o 2024/08 - Liaison parking école

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'accepter les propositions de M. le Maire dans les conditions exposées ci-dessus.

**Adopté à l'unanimité des membres présents**  
**Ainsi fait et délibéré les, jour, mois et an.**

---

### ***Point sur le personnel communal***

- Monsieur le Maire fait le point sur les mouvements de personnel.
- Monsieur VAISSIERE Vivien est en longue maladie depuis le mois décembre 2024.
- Madame KOUMBASSA Mama a quitté son poste et est remplacée par Monsieur RAMOS Frédéric.
- Le remplacement de la secrétaire de mairie qui part à la retraite à la date du 1er juin 2025, sera assuré par Madame JUILLARD Lucie.

## **SUJETS SANS DÉBAT**

### **Vie Communale**

#### **Urbanisation/Voirie/Travaux**

##### ***Bibliothèque.***

Il avait été envisagé d'installer la bibliothèque municipale dans de nouveaux locaux dans le château.

D'une part, ces gros travaux ne verront pas le jour à court ou moyen terme ;

D'autre part, les responsables de la bibliothèque souhaitent rester dans les locaux actuels qui sont utilisés par les associations et dans lesquels il y a davantage de passage.

Elles demandent de prévoir une amélioration de ceux-ci par un agrandissement qui pourrait se faire par la division de l'actuelle salle de réunion des associations et l'ancien labo photo.

Après en avoir débattu, le conseil municipal ne s'oppose pas à ce projet. Des études vont être menées et des devis établis.

##### ***Décoration du mur du hangar de l'école***

Un deuxième devis est en cours d'établissement

### **Travaux terminés**

- Signalisation au droit du passage piéton surélevé de la Granja
- Liaison entre les boulistes et le parking de l'école
- Pose de la barrière au parking de l'école et des clôtures derrière la Granja

### **Toboggan**

Tous les devis ont été acceptés, en attente de la pose.

### **Terrain de sport**

Le terrain de sport présente d'importantes fissures, un devis de rénovation est en cours.

### **Conduite de gaz**

L'entreprise TEREGA (transporteur gazier) a rencontré Monsieur le Maire pour l'informer qu'une conduite de gaz va traverser l'ouest du territoire de la commune d'Aureville. La conduite de distribution passera dans les champs.

### **Projet école.**

Dossier toujours en cours.

## **École/Jeunes/Sport/Associations**

### **Écoles**

#### **RPI**

Une rencontre avec la nouvelle inspectrice de la circonscription s'est déroulée avec les directrices et les élus des 2 communes suite à l'évaluation de l'école qui s'est déroulée courant 2024.

Les élus ont déploré de pas pouvoir accéder au compte rendu alors mêmes que les communes (élus et personnel) y ont participé et quelles sont amenées à devoir mettre en place des actions dans les écoles de leur commune.

#### **Mayotte**

Monsieur le Maire rappelle qu'une collecte a été organisée à l'initiative d'un administré domicilié à Mayotte fin 2024, suite à la catastrophe du 14 décembre 2024.

Il est proposé d'organiser maintenant une collecte plus ciblée de fournitures scolaires par le biais des enfants de l'école.

### **AURECLER**

Lors de la réunion avec l'association des parents d'élèves AURECLER du 8 janvier 2025, il a été décidé d'organiser une rencontre avec les directrices du RPI, le 31 mars 2025.

### **SIEMCA**

Un premier point financier a été réalisé, la répartition par commune est en cours de calcul.

Ouverture d'un poste d'ATSEM pour la Petite Section.

### **PEDT**

Il est envisagé d'élaborer le prochain PEDT en collaboration avec les écoles de Goyrans et de Clermont-le-Fort.

### **Associations**

#### **Comité des fêtes**

Suite à l'assemblée générale du 18 janvier 2025,

Monsieur BOISLIVEAU Anthony a été élu Président

Maintien des animations annuelles, notamment :

- Saint PATRICK
- Fête locale
- Guinguette du 14 juillet

Création d'un nouveau logo.

Demande d'une aide exceptionnelle pour fêter les 50 ans de l'association.

#### **Campestral**

Soirée bénévole le 7 mars 2025 à 18h30 à la Granja. La troupe de théâtre occitan d'Aureville refera une représentation pour l'occasion.

#### **Caminarem**

L'association s'est rendue disponible pour la plantation de plans de remplacement dans la haie du lotissement du Cossignol.

Étant assez nombreux, une partie des participants s'est rendue dans le parc du château pour couper les herbes de la Pampa devenue indésirables dans nos jardins français, et tailler les lauriers.

#### **Jeunes**

Sortie patinoire en prévision.

## **Communication**

Brèves à prévoir fin février.

## **CCAS**

Fin de distribution des cadeaux aux aînés en porte à porte.

Le repas des aînés se déroulera le 17 mai 2025.

Monsieur le Maire évoque le problème sur la commune d'un logement insalubre. Des mesures avec la direction départementale de l'équipement sont en cours.



# Vie Intercommunale

## Sicoval - Petit cycle de l'eau

Présentation du schéma directeur d'assainissement. 500Km de réseau gérés avec une nette amélioration de traitement de l'eau.

Préparation du budget 2025.

## QUESTIONS DIVERSES

### Dépôt de pneus

Monsieur le Maire signale à son conseil municipal d'un dépôt important de pneus dans le chemin de randonnée du Bois Grand.

Il a contacté la casse automobile de Donneville qui veut bien les récupérer. Reste à trouver un camion pour les évacuer et les amener à Donneville.

Monsieur Xavier ESPIC clôt la réunion du conseil municipal à 23h30.

Merci à Sylvie et Francis pour la collation de ce soir.

La prochaine réunion du conseil municipal est prévue le mardi 25 février 2025 à 20h30

**CM-01/2025-01/01** : Approbation du projet de Programme Local de l'Habitat 2025-2030 du Sicoval.

AJAC Carole	
ANDRE Dominique	
BACCHIN Patrice	
BOISLIVEAU Anthony	
CAMUS Gabriel	
CASSAN Christine	
ESPIC Xavier	
GILLES André	
GROENEN Jesse	
LANDREA Benoît	
MANENT Corinne	
MOUMIN Jean-Marc	Absent
SCHMIT Sylvie	
TARROUX Francis	
VERBEKE Céline	